

JE SUIS UN ÉLÈVE CONTACT À RISQUE. QUE DOIS-JE FAIRE ?



Dès lors qu'un élève est confirmé positif au Covid-19, certains de ses camarades de classe peuvent être des élèves contact à risque (par exemple s'ils ont discuté sans masque).

Cela signifie qu'ils ont peut-être été contaminés... Les élèves et leurs parents sont informés au plus vite de cette situation par le directeur d'établissement.

Que dois-je faire si je suis un élève contact à risque ?

Je dois :

- éviter les contacts avec mon entourage (pas de câlins, de bisous, etc.) ;
- porter un masque et respecter les gestes barrière ;
- faire immédiatement un test de dépistage en pharmacie ou chez mon médecin.



Si le résultat de mon test est positif :

Je dois suivre les recommandations du professionnel de santé qui m'a fait le test.

Ma famille doit prévenir le directeur de mon établissement scolaire.

Moi, je dois rester à la maison pendant 10 jours et surveiller mon état de santé. Si j'ai des questions ou des peurs, avec mes parents, on appelle le médecin.

Mes enseignants mettront en place la continuité pédagogique et resteront à mon écoute.

10 jours après le début des signes de la maladie ou après le test positif, si je n'ai plus de fièvre, je peux retourner en classe et j'applique strictement les gestes barrière.



Si le résultat de mon test est négatif...



... et que je suis vacciné(e) (deux doses) :

je présente l'attestation de résultat de mon test au directeur de mon établissement et je retourne en cours en continuant de respecter les gestes barrière.

... et que je ne suis pas vacciné(e) : je reste à la maison pendant 7 jours et je suis les cours à distance grâce à la continuité pédagogique. Au 7^e jour, je fais un deuxième test de dépistage...

... Si mon deuxième test est négatif, je présente l'attestation de résultat du test au directeur de mon établissement et je retourne en cours en continuant de respecter les gestes barrière.

Attention : en l'absence de ce deuxième test, le retour en classe ne sera possible qu'après 14 jours d'isolement à la maison.

... Si mon deuxième test est positif, ou si des symptômes apparaissent pendant mes 7 jours d'isolement à la maison, ma famille doit prévenir le directeur de l'établissement, ainsi que mon médecin. Je dois rester à la maison pendant 10 jours à partir du test positif ou de l'apparition des symptômes, et suivre les consignes de mon médecin.

